

SCHÉMA
DÉPARTEMENTAL
DES SERVICES AUX

Familles

Pyénées-Atlantiques

Document synthétique



2024
2026

Le schéma départemental des services aux familles en quelques mots



[...] Cette nouvelle déclinaison s'inscrit résolument dans la continuité de son prédécesseur, tout en l'enrichissant de nouvelles perspectives. Nous avons tenu à renforcer les actions dont l'efficacité a été démontrée, tout en intégrant de nouvelles initiatives pour répondre aux défis émergents. Le bilan du schéma 2019- 2023 nous a permis d'identifier des axes d'amélioration et des projets qui n'avaient pu être pleinement réalisés, ce à quoi son successeur s'attachera [...].

M. Julien Charles - Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Le renouvellement du Schéma incarne une ambition partagée : mieux répondre aux besoins des parents et de leurs enfants en s'appuyant sur un partenariat inter-institutionnel fort. Grâce à l'engagement des acteurs du territoire, nous développons des services innovants et des espaces dédiés aux familles, tout en valorisant le rôle crucial des structures et des professionnels qui œuvrent chaque jour sur le terrain [...].

Mme. Fabienne Bascou

- Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques



M. Jérôme ROTETA

- Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques

A la croisée des chemins des Schémas directeurs des politiques publiques du conseil départemental (Enfance famille Santé publique, Insertion et Autonomie), le SDSF est un véritable outil de coordination et de coopération de l'ensemble des acteurs dans ces domaines et garantit la transversalité nécessaire à ces politiques publiques [...].



M. Jean-Jacques Lasserre - Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques



Réunir tous les acteurs dans un seul et même schéma [...] rend ce schéma un outil exceptionnel pour tout élu local souhaitant s'investir dans une politique de développement, d'amélioration de l'existant ou d'innovation sociale [...].

M. Alain Sanz - Président de l'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques

Par la signature de ce nouveau schéma, la MSA Sud Aquitaine entend aussi s'engager dans une coopération renforcée avec ses partenaires Institutionnels, les collectivités et les acteurs locaux pour proposer des réponses adaptées et cohérentes sur chaque territoire [...].



M. Christian BERGEROT - Président de la Mutualité Sociale Agricole des Pyrénées-Atlantiques

[Accédez à la version intégrale](#)

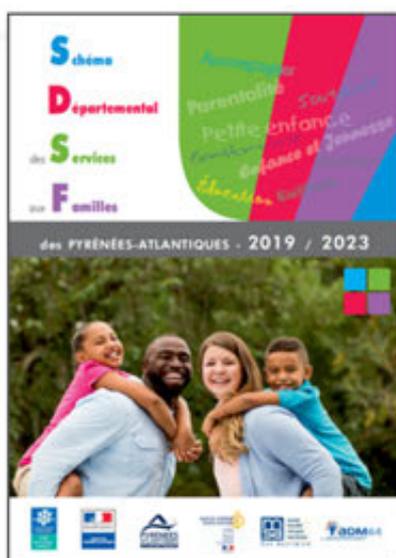
SOMMAIRE

	Le SDSF 2019-2023	5
	Méthodologie de renouvellement	6
	Gouvernance du SDSF 2024-2026	7
	Structuration du SDSF 2024-2026	8
	Axe 1 - Faciliter l'épanouissement et le développement de chaque enfant	9
	Axe 2 - Soutenir chaque famille et parent dans leur rôle éducatif et leur équilibre	13
	Axe 3 - Structurer une gouvernance du SDSF permettant une meilleure coordination entre acteurs et dispositifs	16

Le SDSF 2019-2023

4 orientations

- 1 Favoriser une offre de qualité, et équilibrée sur les territoires, des services aux familles et aux jeunes
- 2 Développer l'accompagnement de la parentalité sous toutes ses formes
- 3 Construire une politique jeunesse
- 4 Rendre la gouvernance efficiente



actions en cours et/ou partiellement concrétisés

57% actions concrétisées

21% 22%

actions non abouties

Incontournables du SDSF

Création du **Pôle Ressources Handicap**

Développement de l'**observatoire petite enfance**

Mise en œuvre du **Parcours naissance**

Etude des centres sociaux et des espaces de vie sociale

Enquête auprès des assistant(e)s maternel(le)s

Nombreux **Projets jeunes 64** accompagnés

Réseau de "**promeneurs du net**" développé

Création d'une **unité familiale d'accueil collectif**

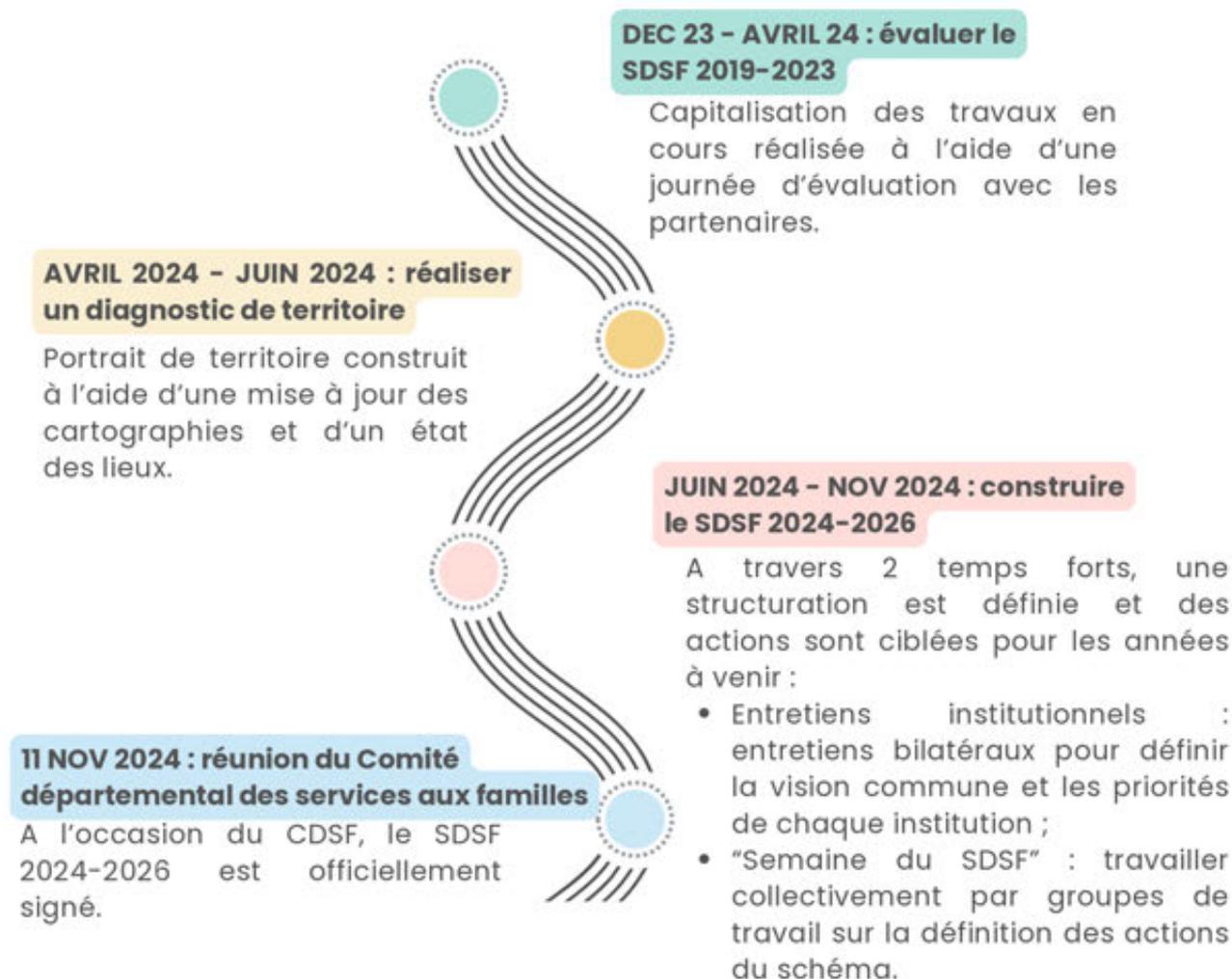
Expérimentation de 2 **crèches à vocation d'insertion professionnelle**

Création de l'application mobile **Tipi**

Création du dispositif la **Boussole des jeunes**

Méthodologie de renouvellement

Une démarche participative



Des principes de fonctionnement

A l'écoute des familles et des professionnels

Innovant

Au plus près des territoires

Eco-responsable

Participatif

Gouvernance du SDSF 2024-2026

L'articulation du SDSF

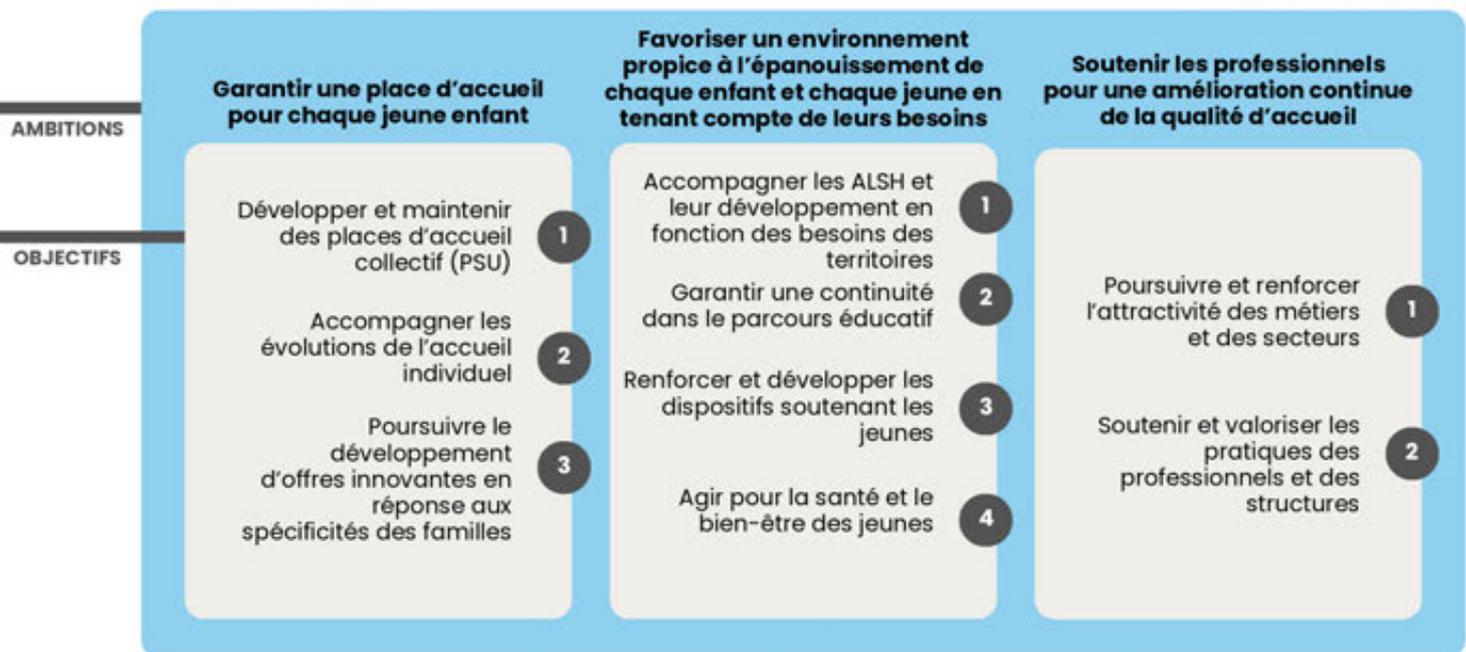


Les instances de travail du SDSF

Comité départemental des services aux familles	Instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi
Bureau du SDSF	Instance de décision qui valide les propositions concernant l'organisation et la vie du SDSF
Comité de pilotage du SDSF	Instance stratégique de suivi du SDSF et de la préparation du Bureau
Comités techniques du SDSF	Suivi des actions du SDSF
Groupes actions du SDSF	Mise en œuvre opérationnelle des actions définies par le SDSF

Structuration du SDSF 2024-2026

AXE I : FACILITER L'ÉPANOUISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE CHAQUE ENFANT



AXE II : SOUTENIR CHAQUE FAMILLE ET PARENT DANS LEUR RÔLE ÉDUCATIF ET LEUR ÉQUILIBRE



AXE III : STRUCTURER UNE GOUVERNANCE DU SDSF PERMETTANT UNE MEILLEURE COORDINATION ENTRE ACTEURS ET DISPOSITIFS



AXE 1

Faciliter l'épanouissement et le développement de chaque enfant

1 Garantir une place d'accueil pour chaque jeune enfant

2 Favoriser un environnement propice à l'épanouissement de chaque enfant et chaque jeune en tenant compte de leurs besoins

3 Soutenir les professionnels pour une amélioration continue de la qualité d'accueil



1

Garantir une place d'accueil pour chaque jeune enfant

L'article L. 214-1-1-1 du code de l'action sociale

« L'accueil du jeune enfant consiste à prendre régulièrement ou occasionnellement soin d'un ou de plusieurs jeunes enfants à la demande de leurs parents ou responsables légaux en leur absence ou, en tant que de besoin ou de manière transitoire, en leur présence. »

Repères contextuels

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 créant le Service Public de la Petite Enfance (SPPE).

27.5% des assistants maternels ont plus de 55 ans sur le territoire.

Un taux de couverture de l'accueil du jeune enfant à 62% en 2021.

Nos objectifs



Développer et maintenir des places d'accueil collectif (PSU)



Accompagner les évolutions de l'accueil individuel



Poursuivre le développement d'offres innovantes en réponse aux spécificités des familles

Quelques actions concrètes

- Identifier les zones de développement prioritaires en s'appuyant sur l'observatoire petite enfance départemental
- Réaliser une enquête prospective sur la cartographie des assistant(e)s maternel(le)s et des relais petite enfance (RPE)
- Etendre le dispositif AVIP sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques (en collectif et/ou en individuel)

2

Favoriser un environnement propice à l'épanouissement de chaque enfant et chaque jeune en tenant compte de leurs besoins

L'épanouissement des enfants et des jeunes

Offrir à chaque enfant et chaque jeune, un cadre favorable à son développement, en tenant compte des différentes étapes qu'ils traversent jusqu'à l'âge adulte.

Repères contextuels

265 accueils de loisirs sans hébergement proposant 93 562 places en accueils collectifs de mineurs.

98 projets éducatifs territoriaux signés sur le territoire.

24% des lycéens déclarent avoir eu des pensées suicidaires (2024).

Nos objectifs



Accompagner les ALSH et leur développement en fonction des besoins des territoires



Garantir une continuité dans le parcours éducatif



Renforcer et développer les dispositifs soutenant les jeunes



Agir pour la santé et le bien-être des jeunes

Quelques actions concrètes

- Expérimenter des actions avec les usagers et les partenaires pour faciliter les transitions dans le parcours de l'enfant
- Soutenir et développer les projets orientés vers l'autonomisation et le pouvoir d'agir des jeunes 18-25 ans en lien avec la Fédération des Centres sociaux
- Proposer une formation aux professionnels dans le champ de la santé mentale en lien avec les priorités et objectifs des contrats locaux de santé sur les territoires couverts

3

Soutenir les professionnels pour une amélioration continue de la qualité d'accueil

Rapport IGAS n°2022-062R

« [...] La pénurie de professionnels qui touche le secteur constitue un facteur aggravant autant qu'un symptôme. Les faibles niveaux de rémunération, la qualité de vie au travail, le sentiment de ne pas pouvoir accorder à l'enfant le temps dont il a besoin ne permettent pas d'attirer et de fidéliser le personnel. »

Repères contextuels

Une pénurie de **personnels qualifiés**, l'augmentation des **besoins en accueil**, et la montée des **attentes des familles** en matière de qualité.

Une baisse de plus de 7% du nombre d'**assistant(e)s maternel(le)s** entre 2019 et 2023 sur le territoire.

"La **garde assurée à titre principal par les parents** reste majoritaire en 2021 mais elle est en net recul depuis 2002 (ONAPE, 2023).

Nos objectifs



Renforcer l'attractivité des métiers et des secteurs



Soutenir et valoriser les pratiques des professionnels

Quelques actions concrètes

- Mettre en place un plan d'attractivité des métiers pour lutter contre la pénurie de main d'œuvre et contribuer à l'insertion en emploi des personnes
- Favoriser la professionnalisation et la reconnaissance des métiers de l'animation (CPJEPS, BPJEPS, bacs professionnels...)
- Réaliser une étude approfondie afin d'identifier les formations continues existantes et les besoins des professionnels

AXE 2

Soutenir chaque famille et parent dans leur rôle éducatif et leur équilibre

4

Accompagner les familles dans l'ensemble de leurs besoins

5

Re-questionner le modèle des structures AVS en favorisant une offre de services aux familles



4

Accompagner les familles dans l'ensemble de leurs besoins

L'article L. 214-1-2-1 du code de l'action sociale

« Constitue un service de soutien à la parentalité toute activité consistant, à titre principal ou à titre complémentaire d'une autre activité, notamment celle d'accueil du jeune enfant, à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents. »

Repères contextuels

De nombreux **dispositifs de soutien à la parentalité** sont déjà en place : relais petite enfance, lieux d'accueil enfant parent, réseaux parentalité, etc.

31.2% des familles sont des **familles monoparentales**.

La **précarité** touche 43.5% des familles du département.

Nos objectifs



Soutenir les parents à chaque étape de la vie de leurs enfants



Proposer un accompagnement aux familles en situation de fragilité ou ayant des besoins particuliers

Quelques actions concrètes

- Déployer et consolider les « guichets uniques » des offres d'accueil, via les Relais Petite Enfance (RPE), sur l'ensemble du département
- Expérimenter un Campus des parents pour accompagner les parents avec leurs enfants
- Pérenniser le parcours Séparation et accompagner les situations de ruptures familiales, notamment pour les situations de deuil et de violences conjugales et intrafamiliales

5

Re-questionner le modèle des structures AVS en favorisant une offre de services aux familles

Les structures de l'animation de la vie sociale

Ce sont des lieux de rencontre et d'échange pour répondre aux besoins des familles et aux attentes sociales collectives, permettant aux habitants de participer activement et d'élaborer différentes initiatives. Celles-ci visent à améliorer les conditions de vie, à développer l'éducation et l'expression culturelle, à renforcer les solidarités et à réduire les exclusions.

Repères contextuels

18 **centres sociaux** et 18 **espaces de vie sociale** sur le territoire.

Des **difficultés de financement** rencontrées par les structures de l'AVS, fragilisées.

Des structures essentielles face aux **transformations de la société**.

Notre objectif



Accompagner l'évolution des structures AVS en travaillant sur la refonte des modèles socio-économiques

Quelques actions concrètes

- Réaliser un état des lieux de l'offre en milieu rural et développer les actions d'aller vers, itinérantes et hors les murs
- Renforcer sur le territoire la place et l'impact des structures AVS auprès des élus, des habitants et des associations (plan de communication)

AXE 3

Structurer une gouvernance du SDSF permettant une meilleure coordination entre acteurs et dispositifs

6

Renforcer le pilotage et le suivi du SDSF

7

Faire du SDSF un levier du développement durable



6

Renforcer le pilotage et le suivi du SDSF

Une gouvernance concertée pour des actions cohérentes

Le SDSF, par son champ d'action étendu, mobilise un large éventail d'acteurs (institutionnels, techniciens, opérateurs) aux compétences variées et intervenant à différentes échelles (du département jusqu'au local).

Repères contextuels

Des **dispositifs locaux** multiples : projets sociaux de territoire, territoires éducatifs ruraux, actions de prévention, contrats locaux de santé, communautés professionnelles territoriales de santé, conventions territoriales globales, etc.

Des **territoires sous-dotés et / ou en difficulté** sur certaines thématiques.

De nouvelles **orientations nationales** : loi Plein emploi, politique des 1000 premiers jours, réforme des rythmes éducatifs, etc.

Nos objectifs



Créer et pérenniser des instances partenariales de coordination



Articuler la programmation des actions du SDSF à l'échelle des territoires

Quelques actions concrètes

- Animer des réseaux thématiques départementaux (parentalité, jeunesse)
- Expérimenter le rapprochement des dispositifs "santé-social"
- Définir collectivement une stratégie de priorisation avec les territoires

Un cadre de référence pour fédérer les efforts

Le SDSF intègre les directives de l'Agenda 2030 afin de garantir la cohérence des politiques publiques et contribuer, à son échelle, à la réalisation des objectifs de développement durable.

« Nous devons renforcer l'implication et la participation de tous les acteurs aux décisions, que ce soit les collectivités locales, les entreprises, ou les ménages et assurer une mise en œuvre opérationnelle, juste et localement adaptée. »

Extrait du dossier de presse de présentation de la planification écologique (21/10/22)

Repères contextuels

L'**Agenda 2030**, un programme national visant à éradiquer la pauvreté et assurer une transition vers un développement durable.

Le développement de la **labellisation de centres A'ERE**, centre de loisirs qui s'engage dans la prise en compte des questions de développement durable.

Un label de développement durable dédié à la petite enfance : **label Ecolo crèche**® qui valorise les efforts des crèches engagées dans une démarche de transition écologique.

Nos objectifs



Accompagner les acteurs du territoire vers le montage de projets éco-durables

Quelques actions concrètes

- Construire une offre de sensibilisation sur les enjeux du développement durable (impact social économique, territorial et écologique)
- Expérimenter des actions d'information et de promotion du développement durable et de la transition écologique
- Accompagner à l'évaluation d'impact par les acteurs sur les territoires

